



# EFFETS BIOLOGIQUES ET SANITAIRES DES RAYONNEMENTS NON IONISANTS

**4 octobre 2016**

DEUXIÈME ANNONCE & APPEL À COMMUNICATIONS AFFICHÉES

Adresse : **Bordeaux INP**, avenue des Facultés, Talence



École Pratique des Hautes Études

université  
de **BORDEAUX**

# EFFETS BIOLOGIQUES ET SANITAIRES DES RAYONNEMENTS NON IONISANTS

## Objectif du colloque

La section Rayonnements Non Ionisants de la Société Française de Radio Protection (SFRP) organise une journée scientifique sur les effets biologiques et sanitaires des rayonnements non ionisants tous les deux ans. Cette manifestation est l'occasion de faire le point sur les travaux menés en France, qu'ils concernent le risque électromagnétique, les interactions ondes matières ou les applications médicales.

L'objectif est de promouvoir les échanges entre les acteurs scientifiques du domaine et de favoriser les collaborations pluridisciplinaires sur les aspects biologiques, cliniques, épidémiologiques et dosimétriques, ainsi que réglementaires. La journée comprend des présentations tutoriales invitées, des communications orales et des posters affichés.

Sont notamment invités à participer : les chercheurs des établissements publics et privés, les médecins du travail et tous les professionnels concernés par les champs électromagnétiques et la santé. La participation active des étudiants est vivement encouragée.

## Thèmes développés

Ils abordent toute la gamme des rayonnements électromagnétiques non-ionisants : champs statiques, extrêmement basses fréquences, fréquences intermédiaires, radiofréquences, ondes millimétriques, térahertz, lumière visible, infrarouges, ultraviolets, lasers. Notons que les UV sont également restés une thématique de la section RNI malgré leur caractère ionisant.

Les communications porteront sur les études épidémiologiques et expérimentales (in vivo, in vitro), la dosimétrie, la réglementation, ainsi que les applications médicales et les aspects sociétaux relatifs à ces rayonnements.

## PROGRAMME DU 4 OCTOBRE 2016

8h30-9h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS – INSCRIPTION – CAFÉ

9h00-9h10

INTRODUCTION

– Isabelle Lagroye, présidente de la section RNI de la SFRP

9h10-9h40

TUTORIALE 1

Les enfants, le téléphone mobile et les radiofréquences : quels dangers ?

– Catherine Yardin, CHU, Limoges

9h40-10h55

SESSION 1 – RADIOFRÉQUENCES ET FRÉQUENCES INTERMÉDIAIRES

– Modérateur : Florence Poulletier de Gannes

» Etude sur les niveaux de champs électromagnétiques créés par les compteurs électriques Linky

– Emmanuelle Conil, ANFR

» Enquête par auto-questionnaire et dosage de la mélatonine dans l'intolérance environnementale idiopathique avec attribution aux champs électromagnétiques

– Soafara Andrianome, INERIS

» Effets des radiofréquences GSM 1800 MHz sur une réaction neuroinflammatoire aigüe

– Michel Mallat, INSERM U1127

» Etude des effets moléculaires des radiofréquences sur cellules vivantes à l'aide du transfert d'énergie en résonance de bioluminescence (BRET)

– Hermanus Ruigrock, IMS

# PROGRAMME DU 4 OCTOBRE 2016

10h55-11h15

PAUSE-CAFÉ AUTOUR DES COMMUNICATIONS AFFICHÉES

11h15-11h45

TUTORIALE 2

**Induction magnétique et cerveau : entre modulation et neurostimulation**

– *Alexandre Legros, LHRI, London, Ontario*

11h45-13h00

SESSION 2 – FRÉQUENCES EXTRÊMEMENT BASSES (ELF)

– *Modérateur : René de Seze*

» Exposition aux basses fréquences et leucémie chez l'enfant : l'épigénétique est-elle impliquée ?

– *Denis Habauzit, IRSET*

» Méthode pour convertir les Valeurs Limites d'Exposition aux champs électrique et magnétiques 50 Hz en valeurs mesurables

– *Isabelle Magne, EDF-R&D*

» Tests in-vitro des implants cardiaques actifs aux champs électriques de 50/60 Hz et les seuils de dysfonctionnement

– *Cihan Gercek, IJL*

» Exposition aiguë au champ magnétique 60 Hz et indicateurs biologiques de stress

– *Martine Souques, EDF-SEM*

13h00-14h15

DÉJEUNER BUFFET

14h15-15h00

SESSION POSTERS

15h00-15h30

TUTORIALE 3

**Sécurité laser de l'œil : les normes existantes, leur mise en œuvre et leurs évolutions futures**

– *Pierre Bourdon, ONERA, Palaiseau*

15h30-16h45

SESSION 3 – RÉGLEMENTATION ET SOCIÉTÉ

– *Modérateur : Anne Perrin*

» Evolutions des dispositions réglementaires relatives à la prévention des risques d'exposition aux rayonnements optiques artificiels

– *Emilie Dufaj, DGT*

» Comparaison entre les valeurs limites d'exposition pour les lasers et celles associées aux sources incohérentes

– *José Garcia, PYLA*

» Application de la Directive 2013/35/UE : Evaluation de l'exposition aux rayonnements des pinces à souder

– *Patrick Staebler, Renault*

» Exemple d'utilisation inappropriée des lampes à LEDS

– *Sébastien Point, CSSAS*

16h45-17h15

DISCUSSIONS ET CONCLUSION

– *Isabelle Lagroye, présidente de la section RNI de la SFRP*

## Comité de programme

### Co-présidents

Isabelle Lagroye (*EPHE, Université Bordeaux*)  
Florence Poullétier de Gannes (*ADERA, Université Bordeaux*)

### Membres

Valérie Chambrette (*SFRP*)  
René de Sèze (*INERIS*)  
Isabelle Magne (*EDF R&D*)  
Anne Perrin (*IMEP-LAHC/CSTB*)

Sébastien Point (*EATON*)  
Martine Souques (*EDF-SEM*)  
Patrick Staebler (*consultant*)  
Joe Wiart (*TELECOM - PARIS TECH*)

## Communications affichées

Des communications affichées pourront être acceptées jusqu'au **15 septembre**, sous réserve de l'envoi d'un résumé accepté par le comité de programme. Le formulaire de soumission du résumé est disponible sur le site : [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr). Il est à transmettre à [isabelle.lagroye@ims-bordeaux.fr](mailto:isabelle.lagroye@ims-bordeaux.fr) et [martine.souques@edf.fr](mailto:martine.souques@edf.fr).

Les auteurs sélectionnés pour une communication affichée devront installer leur poster (format de type A0, en portrait) avant le début de la journée (entre 8h30 et 9h).

## Droits d'inscription

Membre actif SFRP	220 €
Membre retraité ou étudiant	110 €
Autre	300 €

Ces droits comprennent l'inscription à la journée, le déjeuner-buffet pris sur place, la pause-café et les résumés des communications remis lors de l'enregistrement.

Ces droits non soumis à la TVA, peuvent être imputés sur votre budget de formation continue sous le numéro d'agrément : **119 208 131 92**.

Seuls les membres à jour de leur cotisation annuelle peuvent bénéficier du tarif membre. Il vous est possible d'adhérer à la SFRP pour bénéficier de ce tarif (bulletin d'adhésion disponible sur le site [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)).

Seules les annulations d'inscription communiquées au secrétariat de la SFRP **avant le 27 septembre 2016** donneront lieu à un remboursement des sommes versées.

## Dates clés

- 15 septembre 2016** : date limite d'envoi d'un résumé pour une communication affichée
- 20 septembre 2016** : date limite d'inscription à la journée
- 27 septembre 2016** : date limite d'annulation d'inscription

### Secrétariat Administratif

SFRP, BP 72, 92263 Fontenay aux Roses Cedex, France  
Tél : 00 33 (0)1 58 35 72 85  
E-mail : [christine.guerreiro@irsn.fr](mailto:christine.guerreiro@irsn.fr)

[www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)

### Secrétariat Scientifique

Isabelle LAGROYE  
LABORATOIRE IMS- GROUPE BIOELECTRONIQUE  
351 cours de la libération, 33405 Talence Cedex  
Tel : 00 33 (0)5 40 00 28 21  
E-mail : [isabelle.lagroye@ims-bordeaux.fr](mailto:isabelle.lagroye@ims-bordeaux.fr)